



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Zones à faibles émissions

Question au Gouvernement n° 1225

Texte de la question

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Mme la présidente . La parole est à M. Pierre Meurin.

M. Pierre Meurin . Ma première question est très simple : est-ce que le Parlement vous dérange ? À quatre reprises ces derniers mois, le Parlement a trouvé une majorité pour simplifier la vie économique et supprimer les zones à faibles émissions, grâce à l'amendement du Rassemblement national. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme Anne-Laure Blin . Je suis rapporteure du texte et j'ai défendu la même mesure !

M. Pierre Meurin . Or vous avez arbitrairement retiré de l'ordre du jour le vote final sur ce texte très attendu. C'est une forfaiture démocratique, une dérive illibérale de ce macronisme autoritariste.

Plusieurs députés du groupe RN . Eh oui !

M. Pierre Meurin . C'est tout de même curieux, cette lâcheté politique structurelle du macronisme ! La réalité, c'est que vous refusez d'assumer votre vote sur ce texte devenu symboliquement très fort. Supprimer les ZFE, c'est soulager 15 millions d'automobilistes, que vous stigmatisez comme de vulgaires pollueurs alors qu'ils représentent la France du travail. Ils sont la France qui s'arrête au feu rouge, alors que vous êtes incapables de lutter contre le phénomène des rodéos urbains, par exemple. Supprimer les ZFE, c'est aussi soulager la France du Citroën C15 ; je salue tous les artisans, notamment du bâtiment et des travaux publics, à qui les ZFE interdisent les chantiers en ville.

Allez-vous respecter le Parlement et le peuple qui vous demande simplement de le laisser vivre et de le laisser travailler ? Dans le cas contraire, puisque vous semblez impénétrables à la moindre grandeur politique, les Français peuvent compter sur les candidats du Rassemblement national pour supprimer les ZFE au niveau municipal en mars.

Votre écologie punitive cancérogène va même jusqu'à nommer à la tête de l'Office français de la biodiversité une militante d'Extinction Rebellion (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR*),...

M. Frédéric Weber. La honte !

M. Pierre Meurinqui ne manquera pas, je cite, de n'avoir « rien à péter » de la rentabilité des agriculteurs. Bref, ma question est la suivante : on arrête quand d'être dirigés par Sandrine Rousseau et Agnès Pannier-Runacher ? (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Jean-Claude Raux . Il est honteux de tenir de tels propos !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la transition écologique.

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique . À mon tour de vous poser une question. Est-ce que la santé publique vous dérange ? (*Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Christophe Bentz . Le Parlement vous dérange !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Est-ce que les 40 000 décès prématurés liés à la pollution atmosphérique vous dérangent ? Est-ce que les maladies cardiovasculaires vous dérangent ? Est-ce que l'asthme et les maladies respiratoires vous dérangent ? (*Mme Véronique Riotton, M. Erwan Balanant et M. Cyrille Isaac-Sibille applaudissent.*)

La santé publique est un enjeu essentiel. Les zones à faibles émissions sont-elles un outil parfait ? La réponse est clairement non. Peuvent-elles être améliorées ? La réponse est oui, trois fois oui.

Une députée du groupe RN . Leur suppression a été votée par le Parlement !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Elles peuvent évidemment être améliorées en y associant mieux les collectivités locales, en y associant mieux les artisans et commerçants.

Mme Anne-Laure Blin . Vous êtes déconnecté !

M. Sébastien Chenu. Mais quel nul !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Vous vous faites le chantre des classes populaires, mais les classes populaires sont les premières victimes de l'inaction climatique. (*M. Cyrille Isaac-Sibille et Mme Dominique Voynet applaudissent.*)

M. Jean-Claude Raux . Exactement !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Vous évoquez une écologie cancérigène, mais quelle serait la situation écologique du pays s'il était dirigé par des députés de votre groupe, qui qualifient le Giec de lobby et pensent qu'il exagère ?

Par ailleurs, au cours des débats budgétaires, l'un des leaders du Rassemblement national s'est évertué à lutter contre les certificats d'économie d'énergie, alors qu'ils permettent de financer les dispositifs de transition écologique pour les plus précaires d'entre nous, dispositifs tels que le leasing social promis par le président de la République ainsi que le bonus écologique.

Les conclusions de la commission mixte paritaire ne sont objectivement pas satisfaisantes. Il faut se laisser le temps du compromis pour retravailler le texte avec l'ensemble des forces parlementaires en gardant pour seule boussole la santé des Français. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Hervé de Lépinau. Quel affront ! Quel désaveu !

Mme la présidente . La parole est à M. Pierre Meurin.

M. Pierre Meurin . Depuis le mois de septembre, vous auriez pu trouver un compromis.

Vous avancez des arguments moraux, cependant les ZFE provoquent déjà le renoncement aux soins de Français modestes qui n'arrivent pas à entrer dans les métropoles et qui ne peuvent pas remplir vos Cerfa pour obtenir des dérogations à votre usine à gaz. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Meurin](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1225

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026